AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-8-78031557

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
60 F

n° 28 - 29 août 1978

V I G N E

EUDEMIS : L'évolution du 3e vol est en cours. La présence d'oeufs ou de jeunes chenilles, selon les situations, est visible actuellement.

Les risques d'attaques demeurent cependant extrêmement variables selon les tènements. Le choix du produit est fonction du stade décelé.

Le traitement conseillé dans notre bulletin précédent, vers la fin du mois (25 au 31 août) dans les vignes attaquées demeure valable.

Il est recommandé d'effectuer une excellente pulvérisation grâce au réglage judicieux de l'appareil : les grappes doivent être enrobées de produit. En cas d'impossibilité, recourir aux poudrages à base de malathion ou de parathion capables de tuer des chenilles âgées d'une semaine au moins et ce pendant une période pouvant atteindre 12 jours pour le malathion.

BOTRYTIS : A la suite des orages de la semaine dernière notamment dans le Gard, une pulvérisation doit être à nouveau appliquée actuellement.

Le traitement contre l'eudémis et celui contre le botrytis peuvent être jumelés. En effet, dans les deux cas, il y a nécessité de protéger les grappes, aussi bien que possible.

MILDIOU : Les orages de la semaine dernière ont "lavé" la couverture cuprique effectuée (notamment dans le Gard, région comprise dans le triangle Nîmes - Beaucaire - St Gilles et celle d'Alès.

Nous recommandons d'effectuer un nouveau traitement de couverture, afin d'assurer le maintien du feuillage le plus longtemps possible.

Observations : Ce traitement devant être effectué sur l'ensemble de la végétation ne peut être combiné aux applications contre l'eudémis et le botrytis.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE : On constate cette année une activité de ce ravageur plus grande que d'habitude. Aussi une prolongation de la protection est-elle recommandée. Observer scrupuleusement les délais d'application avant récolte.

O L I V I E R

MOUCHE DE L'OLIVE ou DACUS : Peu de piqûres ont été repérées jusqu'à maintenant. Cependant, comme nous abordons la période considérée comme la plus dangereuse, il importe de devenir vigilant.

P. 282
../...

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : L'activité de ce ravageur, décelée par piégeage sexuel, se révèle importante. La protection des cultures est recommandée, à l'aide d'un des produits suivants : azinphos (40 g m.a./hl, bacillus thuringiensis (dose selon spécialité), carbaryl 75 g m.a./hl, chlorfenvinphos 75 g m.a./hl, chlorpyriphos méthyl 45 g m.a./hl, malathion 75 g m.a./hl, méthidathion 30 g m.a./hl, parathion éthyl 25 g m.a./hl, parathion méthyl 40 g m.a./hl, phosalone 60 g m.a./hl, tetrachlorvinphos 150 g m.a./hl.

C O L Z A

GRANDES CULTURES :

Désinfection des semences :

- Pour lutter contre les fontes de semis (alternaria et phoma) les fongicides suivants sont recommandés : captane 120 à 240 g m.a./quintal
  oxyquinoléate de cuivre 37,5 g m.a./quintal
  silicate de méthoxy-éthyl mercure 3,75 g m.a./quintal
  thirame 120 à 240 g m.a./quintal

(les deux premiers sont efficaces contre l'alternaria, les deux derniers contre l'alternaria et le phoma).

- Pour lutter contre les altises, la protection peut être assurée par une désinfection des graines à l'aide de lindane 50 g m.a. par kg de semences ou de methiocarbe à 25 g m.a. par kg ou à l'aide de l'association endosulfan - lindane.

N.B. - S'assurer que les semences n'ont pas été déjà désinfectées

- On peut utiliser des associations fongicide - insecticide

- L'adjonction d'huile végétale (1 cuillère à café par kg de semences) favorise l'adhésivité des poudres insecticides

- le carbofuran (Curater) microgranulé permet de combattre les altises. Il doit être utilisé en localisation à la dose de 600 g m.a./hectare.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 29 août 1978 1550 exemplaires
n° d'inscription PP 531 AD